

**Séance publique du conseil communal
du 22 juin 2023**

ORDRE DU JOUR

Approbation de l'ordre du jour.

1. Approbation d'actes, de contrats et de conventions ;
2. OS CARE, Office Social du Canton de Redange : Approbation du bilan et du compte de profits et pertes de l'exercice 2020 ;
3. Saisine d'une modification ponctuelle du « Plan d'Aménagement Général – PAG » ;
4. Approbation de décomptes finaux ;
5. Approbation de divers crédits supplémentaires ;
6. Approbation de nouveaux statuts de l'association « Kropemannsfest a.s.b.l. » ;
7. Approbation de nouveaux statuts de l'association « Club des jeunes Réiden a.s.b.l.» ;
8. Décision de principe de contracter un leasing financier ;
9. Décision de principe concernant la fixation du salaire pour les salariés à tâche intellectuelle effectuant des remplacements dans l'équipe éducative auprès de la Maison relais ;
10. Approbation d'un devis supplémentaire ;
11. Présentation de la mise à jour du plan pluriannuel de financement (PPF) pour les années 2024-2026.

Présences : M. Henri GERKENS, bourgmestre et M. Luc PAULY et M. Tom FABER, échevins, M. Jeff MULLER, Mme Monique KUFFER, M. Jean Valentin BODEM, M. Charles WELTER et M. Raymond REMAKEL, conseillers.

Mme Muriel SEIL-NOURISSIER, secrétaire.

Absences : /

Toutes les décisions ont été prises à l'unanimité.

Approbation d'actes, de contrats et de conventions

- Convention de mise à disposition gratuite d'un local de stockage, sis rue du Lavoir à Redange, conclue avec le « Syndicat intercommunal De Réidener Kanton » en date du 8 juin 2023 pour la durée d'un an au prix annuel symbolique de 1.-€ ;
- Contrat de cession à titre gracieux de matériel ferroviaire, conclu avec l'association sans but lucratif « Jhangelisfrënn Nidderpallen » en date du 30 mars 2023 ;
- Convention du 5 mai 2023 concernant l'Office social Canton de Redange "OS-CARE" conclue pour la période du 1^{ier} janvier au 31 décembre 2023 ;
- Contrat de droit de superficie, en vue de la construction d'un réservoir d'accumulation pour l'installation existante, conclu avec la Société Coopérative « Biogas un der Atert » en date du 5 juin 2023, pour une durée de 30 ans au prix annuel de 1.-€ ;
- Acte de cession gratuite du 9 juin 2023 par-devant Me. Edouard DELOSCH, notaire de résidence à Luxembourg conclu avec Monsieur Arnold Adolphe Henri FONCK de Redange/Attert, Mme Amélie Henriette FONCK d'Eltz et Mme Berthe FONCK de Bissen.

OS CARE, Office Social du Canton de Redange : Approbation du bilan et du compte de profits et pertes de l'exercice 2020

Au vu des explications fournies et les redressements effectués par le Conseil d'Administration de l'Office Social du Canton de Redange, le conseil communal approuve le bilan du compte de profits et pertes de l'exercice 2020.

Saisine d'une modification du « Plan d'Aménagement Général - PAG »

Approbation du projet de modification ponctuelle du plan d'aménagement général de la commune de Redange/Attert actuellement en vigueur et se rapportant aux parcelles inscrites au cadastre de la commune de Redange/Attert, section D de Redange, numéros 508/5955, 508/5965, 508/5967, 508/5958, 508/5959, 508/5960, 508/5961, 508/5962 et 509/2384, aux lieux-dits « Auf Frohn », « Auf Klapescht » et « Rue d'Ospern » terrains actuellement classés en

« zone d'habitation 1 », superposés avec une « zone soumise à un plan d'aménagement particulier – nouveau quartier » et une « zone d'aménagement différé » couvrant une surface totale de 0,58 hectare, comme suit :

- Suppression de la « zone soumise à un plan d'aménagement particulier nouveau quartier » pour toute la zone d'étude ;
- Mise hors vigueur du PAP approuvé Ref-No 16970/56C ;
- Suppression de la « zone d'aménagement différé » à l'Ouest de la rue « Auf Frohn ».

Approbation de décomptes finaux

Approbation de différents décomptes finaux de projets comme suit :

Total des devis approuvés :	5.737.143,56.- € (T.T.C.)
Total des dépenses effectives :	6.757.319,44.- € (T.T.C.)

Approbation de divers crédits supplémentaires

Approbation de crédits supplémentaires concernant les indemnités destinées au collègue échevinal au montant de 8.129,74.-€ et les jetons de présence à allouer aux conseillers communaux au montant de 552,13.-€.

Approbation de nouveaux statuts de l'association « Kropemannsfest a.s.b.l. »

Approbation du dépôt de la modification statutaire présentée par l'a.s.b.l. « Kropemannsfest ».

Approbation de nouveaux statuts de l'association « Club des Jeunes Réiden a.s.b.l. »

Approbation du dépôt de la modification statutaire présentée par l'a.s.b.l. « Club des Jeunes Réiden ».

Décision de principe de contracter un leasing financier

Décision de principe de contracter un leasing financier de 242. 138,40.-€ euros TTC sur une période totale de 60 mois auprès d'une des trois banques implantées sur le territoire de la commune de Redange/Attert.

Décision de principe concernant la fixation du salaire pour les salariés à tâche intellectuelle effectuant des remplacements dans l'équipe éducative auprès de la Maison relais

Décision de fixer le salaire pour les salariés à tâche intellectuelle effectuant des remplacements dans l'équipe éducative auprès de la Maison relais comme suit:

- les salariés disposant au moins d'un diplôme de fin d'études secondaires classiques ou de fin d'études secondaires générales auront droit à un salaire horaire de 18,0246 € (indice 921,40 actuellement en vigueur) ;
- tous les autres salariés auront droit à un salaire horaire de 15,8359 € (indice 921,40 actuellement en vigueur).

Approbation d'un devis supplémentaire

Approbation d'un devis supplémentaire, établi par l'architecte Marc DISTELDORFF en date du 15 septembre 2023, concernant la construction d'un ascenseur au bâtiment de l'école fondamentale à Redange/Attert, au montant total de 241.804,13.- € T.T.C.

Présentation de la mise à jour du plan pluriannuel de financement (PPF) pour les années 2024-2026

Le présent point de l'ordre de jour est reporté à une date ultérieure.